

BON DE COMMANDE

FRENCH RIVIERA PASS®



À renvoyer à :

Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur

A l'attention de Monsieur Olivier LEROY

Acropolis - 1 Esplanade Kennedy

06300 NICE

Tel: +33 (0)4 92 14 46 48

Mail: pass@nicecotedazurtourisme.com

Nom/Raison sociale :

Personne en charge du dossier :

Adresse :

Tél. : Fax :

E-mail :

MISE À DISPOSITION

Je suis intéressé(e) par le partenariat. Je souhaite recevoir la convention et être approvisionné(e) en cartes FRP

Je suis partenaire et souhaite être approvisionné(e) en cartes FRP.

TYPE DE CARTE	NOMBRE	PRIX PROFESSIONNEL	NOMBRE	AVEC TRANSPORT*	TOTAL TTC
24h		€25,20 au lieu de €28		€28,80 au lieu de €32	
48h		€36,00 au lieu de €40		€43,20 au lieu de €48	
72h		€53,10 au lieu de €59		€63,90 au lieu de €71	

* FRP combiné avec un titre de transport de même durée valable sur le réseau Lignes d'Azur (bus et tramway).

Date :
Signature :

1 La mise à disposition du stock de cartes FRP se fait après signature de la convention conclue entre le partenaire et l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur (OTM)

2 Le stock de cartes mis à disposition est sous l'unique et entière responsabilité personnelle et pécuniaire du partenaire.

3 Vente à l'utilisateur : le prix de vente est le prix de vente « grand public » pratiqué par l'OTM.

4 Les cartes FRP transport comprennent une carte FRP et un titre de transport FRP de même durée. Le titre de transport ne peut être vendu seul il doit être obligatoirement être accompagné de la carte FRP correspondant à sa durée. Celle-ci sera demandée à chaque contrôle sur les bus et tramway du réseau Lignes d'Azur.

5 En cas de dysfonctionnement : l'OTM pourra procéder à un échange de carte, en aucun cas à un remboursement à l'utilisateur. Le Partenaire procédera au paiement des cartes constatées vendues à la Régie « Tourisme » de l'OTM à réception de la facture.

6 En cas de manquement à ces conditions l'OTM se réserve le droit de suspendre ou de cesser définitivement l'approvisionnement de Cartes FRP auprès du partenaire.